

A l'attention des parents d'enfants olivetains

Olivet, le 1er octobre 2026

Un coup de pouce pour les activités de vos enfants !

Chers parents,

Sport, musique, danse, théâtre, arts plastiques... Les activités extrascolaires sont bien plus qu'un loisir. Elles contribuent à l'épanouissement des enfants et des jeunes adolescents, développent leur confiance en eux, favorisent leur ouverture aux autres et participent à créer du lien social et amical.

Parce que chaque enfant doit pouvoir accéder à ces pratiques, quels que soient les revenus de sa famille, le CCAS d'Olivet accompagne les foyers dont le quotient familial est inférieur ou égal à 710. La prise en charge à l'inscription dans une association sportive ou culturelle de la commune peut couvrir jusqu'à 100 euros du coût de l'adhésion, pour les jeunes Olivetains de 6 à 17 ans.

Avec ce dispositif, la Ville d'Olivet et son CCAS affirment leur volonté de favoriser l'égalité des chances et de permettre à chaque jeune de s'épanouir grâce au sport, à la culture et à la vie associative.

N'hésitez pas à demander cette aide. Elle peut être accordée jusqu'au 15 novembre prochain. Les agents du CCAS sont disponibles pour vous accompagner dans cette démarche : 02 38 69 83 12 ou social@olivet.fr ou aux horaires d'ouverture du CCAS, sur le site de la mairie.

Je vous prie de croire, chers parents, en l'assurance de mes sincères salutations.

Rolande BOUBAULT,
Vice-Présidente du CCAS